



## Infidelite violence psychologique

Par **DERENI**, le **21/06/2009** à **16:26**

Bonjour,rrnrJe suis mariée depuis 2 ans seulement et après 6 mois de mariage mon mari me manqué déjà de respect. Cela continue aujourd'hui et il est parti en week-end à l'étranger alors que c'est notre anniversaire de mariage !rnPuis-je le faire constater par un huissier c'est a dire pour abandon du domicile conjugal et est-ce que cela est valable en cas de divorce ? Merci de votre réponse

Par **Marion2**, le **21/06/2009** à **18:05**

Bonjour,rrnrIl n'est parti qu'un week-end, on ne peut pas considérer cette absence comme un abandon du domicile conjugal.rnrnSi vous souhaitez divorcer, contactez un avocat.rnrnCordialement.

Par **DERENI**, le **22/06/2009** à **00:41**

Merci Laure pour ta réponse.rnrnMon Mari est parti pendant 4 jours consécutifs en fait c'est un long week-end !rnPlus précisément je ne souhaite pas divorcer car nous venons d'acheter une maison et ce serait la catastrophe sur le plan financier pour moi car mon Mari m'a fait quitter mon travail et je suis sans ressource. C'est seulement pour me prémunir car c'est lui qui risque de demander le divorce et de prendre la maison car lui seul finance actuellement.

Par **Marion2**, le **22/06/2009 à 09:24**

Bonjour,rnrnVous pouvez essayer de faire constater par un huissier que votre mari a une maîtresse.rnrnJe ne vois que ce seul moyen pour l'instant.rnrnBonne journée.

Par **DERENI**, le **22/06/2009 à 15:18**

Pour ce depart de 4 jours ou plus là je sais qu'il est à l'étranger mais je ne sais pas sur quel vol il est parti ni sur quel vol il revient ?rnrnOui je pense qu'il est parti avec une maitresse et que c'est la raison pour laquelle il me maltraite psychologiquement et qu'il part justement le week-end de notre anniversaire de mariage.rnrnLe faire constater oui j'y ai pensé mais il est très malin et m'avertit de son départ au dernier moment ou ne m'en avertit pas du tout. rnrnIl n'a aucun respect ni aucune estime pour moi alors que depuis 1 an il m'a embarqué à souscrire un gros crédit pour une maison qu'on a acheté ensemble maintenant au travers de ces discours c'est la menace du divorce.rnrnMais il m'a fait quitté aussi mon travail alors que faire. S'il part réellement je me retrouve endettée et sans ressource.rnrnMerci Laure

Par **clarisse31**, le **22/06/2009 à 18:42**

Bonjour, rnrnJe me permets de vous mettre en garde car je connais ce genre d'histoire : reprenez un travail le plus rapidement possible et demandez le divorce.rnrnCa commence comme ça : vous êtes à sa merci car vous n'avez plus de travail, il vous dénigre, ne vous respecte plus, vous maltraite psychologiquement, et la suite je vais vous la dire : il vous battra.rnrnQuand il vous aura suffisamment répété que vous ne valez rien, que vous ne méritez pas mieux que ça, vous n'avez pas de ressources, il vous frappera c'est certain, ça suit toujours le même cheminement, violence psychologique d'abord puis physique ensuite.rnrn Un bon conseil donc, retrouvez un travail et quittez cet homme au plus vite..rnrnBonne chance.

Par **Marion2**, le **22/06/2009 à 19:09**

clarisse est de très bon conseil DERENI.rnrnPrenez votre courage à deux mains, cherchez un travail, contactez un avocat. Vous pouvez prétendre à l'Aide Juridictionnelle.rnrnRetirez un dossier auprès du greffe du Tribunal de Grande Instance ainsi que les avocats acceptant l'AJ, et demandez le divorce rapidement.rnrnBon courage à vous.

Par **DERENI**, le **22/06/2009 à 19:52**

Merci les filles,rnrnEffectivement sa violence verbale monte d'un ton chaque fois que je tente de recoller les morceaux entre nous. Il estime que je peux faire plus, que je peux etre meilleure en tout et que pour l'instant je n'en fait pas assez pour lui. Alors que je suis 24/24H à

sa disposition, que je fais les travaux de maçonnerie à la maison et toutes les tâches domestiques.rnrnJe suis fatiguée d'avoir fait autant pour rien même pas un merci ou un regard d'estime.rnrnC'est terrible pour les femmes qui doivent vivre un cauchemard pareil car on se remet sans cesse en question pensant qu'effectivement on peut mieux faire. Mais la réalité est que vraisemblablement ces hommes sont malades et rejouent inévitablement le même jeu morbide.rnrnCordialement

Par **Marion2**, le **22/06/2009 à 19:57**

*Si ces renseignements peuvent vous aider :*rnrn[citation]Une plate-forme d'écoute : le 39.19. Ce dispositif d'écoute anonyme et confidentiel permet d'informer les femmes sur leurs droits et de les orienter vers les structures appropriées. Du lundi au vendredi de 8 heures à 22 heures, le week-end et les jours fériés de 10 heures à 20 heures (prix d'un appel local).rnrn[/citation]

Par **DERENI**, le **22/06/2009 à 23:51**

Merci Laurer  
Je vais appeler ce numéro et demain j'ai pris la décision d'aller voir un avocat.  
Je vous tiens au courant de la suite

Par **clarisse31**, le **23/06/2009 à 11:48**

Super !  
Ca fait plaisir de vous lire !  
Bon courage !  
Et surtout ne laissez jamais personne vous dire que vous ne valez rien !!!  
Bonne chance !

Par **DERENI**, le **23/06/2009 à 20:24**

Salut les filles,  
Je suis allée chez l'avocat qui m'a dit que je ne dois pas bouger du domicile conjugal, je dois avoir des attestations de mes amis qui disent qu'effectivement mon mari n'était pas au domicile et qu'il m'a laissé dans un grand désarroi.  
Pour la suite à donner je dois attendre la lettre de son avocat, ce n'est pas moi qui doit bouger.  
Cordialement

Par **clarisse31**, le **23/06/2009 à 21:18**

Effectivement, quitter le domicile conjugal vous donnerait une faute pour le divorce, donc oui, vous devez attendre d'avoir la permission de partir de chez vous par le juge lors de l'audience de non-conciliation. En attendant, cherchez du boulot, ou reprenez votre ancienne place ! et ne laissez pas votre mari vous manquer de respect.  
Bon courage !

Par **DERENI**, le **02/07/2009** à **23:21**

Je suis plutot démoralisée car mon mari me dégrade tous les joursrnet moi j'attends la suite sans pouvoir rien faire.rnLa force revient à celui qui a le pouvoir par l'argentrnles autres doivent se courber et ca fait mal

Par **clarisse31**, le **03/07/2009** à **15:36**

Dites vous que ses paroles dégradantes ne dureront qu'un temps... après ce sera la liberté... vous êtes sur la bonne voie !rn bon courage!

Par **DERENI**, le **10/07/2009** à **03:40**

Merci pour votre encouragement,rnrnMais c'est très dur et j'étais parti au fond du gouffrernrnIl faut que je me relève et que je puisse mettre mes affaires en sécuritérnquelque part car mon mari va faire entrer dans la maison sa famillependant les vacances ! lui il semble qu'il repart à l'étranger !rnnil n'a plus aucun respect pour moi et je suis seule